



HAL
open science

Les effets méconnus de la guerre 14-18 sur l'évolution de la science forestière française

Jean-Yves Puyo

► **To cite this version:**

Jean-Yves Puyo. Les effets méconnus de la guerre 14-18 sur l'évolution de la science forestière française. Impacts de la guerre sur la végétation et la régénération du tapis végétal, 3, Mémoires de la Société Linnéenne Nord-Picardie, pp.27-34, 1996. <hal-05521869>

HAL Id: hal-05521869

<https://hal.science/hal-05521869v1>

Submitted on 24 Feb 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



ETALAB - Open licence

LES EFFETS MÉCONNUS DE LA GUERRE 14-18 SUR L'ÉVOLUTION DE LA SCIENCE FORESTIÈRE FRANÇAISE

par J.-Y. PUYO

DANS L'IMAGINAIRE disciplinaire des forestiers, comme parfois des historiens ou des géographes, la première Guerre mondiale se résume généralement aux dégâts physiques occasionnés aux peuplements forestiers compris sur la ligne de front, des Vosges à la Mer du Nord ; ceux-ci couvraient près de 200 000 hectares auxquels il faut néanmoins rajouter 150 000 autres fortement dégradés par les surexploitations allemandes, ainsi qu'un nombre inconnu résultant des coupes d'urgence occasionnées par les alliés ou les troupes françaises durant les deux premières années du conflit. Toutefois, les effets de la *Grande Guerre* furent bien plus multiples, provoquant un bouleversement profond qui conditionna la science forestière française pour les 60 ans suivants.

Dans le cadre restreint de cet article, nous nous limiterons à la présentation succincte de quelques points principaux, chacun d'entre eux ayant pu donner lieu à un développement bien plus conséquent.

I. DES PERTES HUMAINES EFFROYABLES

En premier lieu, le corps forestier français connut une véritable hécatombe dans ses cadres forestiers, décimés principalement dans les classes les plus jeunes. Durant les cinq années du conflit, près de 100 agents issus de l'École forestière de Nancy et des Barres furent tués au combat. L'étude de la liste des cadres disparus au champ d'honneur permet de dégager deux principales remarques ; près de 70% des pertes totales ont eu lieu lors des 18 premiers mois du conflit, des batailles désastreuses (pour les armées françaises) d'août 1914 aux tristement célèbres offensives de "grignotage" du maréchal Joffre durant l'année 1915 (l'Argonne, les Eparges, le col du Linge, l'Hartmannswillerkopf, etc.). Neuf promotions de Nancy, de la 83^e (élèves entrés en 1906) à la 91^e (1914) rassemblent 60% des pertes. Ce phénomène s'explique hélas aisément ; durant un conflit de "type conventionnel" (mises à part certaines troupes d'élite), l'espérance de vie du mobilisé est étroitement liée au grade qu'il possède. Les promotions qui correspondaient aux grades de sous-lieutenant, lieutenant et jeune capitaine ont subi des pertes dramatiques. Ainsi, la 87^e promotion a perdu 10 de ses anciens élèves, tous jeunes lieutenants, et la 91^e, 13, tous sous-lieutenants (il faut savoir que les effectifs par promotion étaient généralement compris entre 18 et 20 élèves).

Nous ne possédons pas le chiffre des préposés forestiers (gardes et brigadiers) décédés mais nous pouvons supposer que les pertes subies par cette corporation furent aussi très importantes ; simples soldats ou sous-officiers, ils étaient en très grande majorité reversés dans le Génie ou les Chasseurs alpins, soit des troupes qui furent décimées en proportions inouïes durant les premiers mois du conflit¹.

Les pertes ayant touché les cadres forestiers étaient d'autant plus cruelles qu'elles concernaient principalement les rangs des promotions les mieux formées, notamment quant à leur bagage scientifique. En fait, jusqu'aux années 1880, la grande majorité des forestiers français affichait une totale indifférence vis-à-vis des *sciences naturelles* (botanique, biologie végétale, sciences du sol, etc.). La raison principale de ce rejet découle des conceptions même des fondateurs de l'École forestière. Ainsi, par exemple, Bernard LORENTZ, le premier grand maître de la sylviculture française "moderne" (soit le début des années 1820) ne s'était vraiment intéressé qu'aux arbres et arbrisseaux, son *Cours élémentaire de culture des bois* limitant la

¹ Jusqu'en 1916, on envoyait les sapeurs du génie, munis de simples pinces coupantes, détruire les réseaux de barbelé protégeant les tranchées ennemies, et ce faute de pouvoir disposer d'un nombre suffisant de pièces d'artillerie lourde... Quant aux chasseurs alpins, ils furent exterminés dans les combats qui eurent lieu dans le massif forestier vosgien, en 1914 et 1915 ; le col du Linge fut ainsi baptisé *le tombeau des chasseurs* (pour les troupes alpines françaises mais aussi bavaroises).

forêt aux seuls arbres et à leur support, le sol. Pas un seul paragraphe ne traite des plantes herbacées qui accompagnent tous les peuplements boisés, et ce quelle que soit leur nature.

L'Ecole forestière avait donc longtemps négligé l'enseignement des sciences naturelles, réduites à une discipline mineure. Une évolution importante eut lieu dès la fin du second Empire suite à une augmentation conséquente de l'enseignement de ces matières, combinée avec un changement dans le mode de recrutement des futurs cadres forestiers. Ces derniers, jusqu'en 1889, furent sélectionnés à partir d'un concours propre à l'Ecole, à base principalement de mathématiques et de physique. Désormais, les futurs cadres du corps forestier étaient choisis parmi les ingénieurs agronomes fraîchement diplômés.

Ce sont donc hélas ces promotions "les plus pointues" scientifiquement qui connurent les pertes les plus cruelles. Il en découlait le maintien en poste de forestiers au bagage scientifique plus limité et un renouvellement ralenti des professeurs nancéiens. Par tradition, ceux-ci étaient recrutés exclusivement parmi les forestiers déjà formés à Nancy². Ainsi, par exemple, Gustave HUFFEL, professeur d'aménagement forestier à Nancy, ne prit sa retraite qu'à l'âge de 67 ans, après 41 années d'enseignement à l'Ecole forestière ; la perte d'un fils durant le conflit allait de plus assombrir fortement son caractère et développer chez lui une forte germanophobie alors qu'il entretenait, jusqu'au déclenchement de la première Guerre mondiale, d'excellentes relations avec ses collègues d'outre-Rhin.

II. L'INTERRUPTION DES RELATIONS AVEC L'ALLEMAGNE

L'enseignement forestier français moderne date du début du XIX^{ème} siècle et correspond à la création à Nancy en 1825 de l'Ecole forestière. A cette époque, la sylviculture française présentait un retard conséquent par rapport à son voisin allemand. Les premiers manuels en cours à l'Ecole forestière n'étaient que des traductions fidèles d'ouvrages germaniques. De même, la seule revue spécialisée française, *Les Annales forestières*, créée en 1842, reproduisait régulièrement et abondamment des extraits d'articles et d'ouvrages allemands.

Par la multiplication des écoles et des sociétés forestières, l'organisation de nombreux congrès et l'appui important d'une presse et d'une édition spécialisées, les questions forestières connaissaient un fort engouement outre-Rhin³. Ainsi, en 1885, l'Allemagne présentait neuf établissements supérieurs d'enseignement forestier, grande école ou université, parfaitement équipés en laboratoires, collections et bibliothèques, avec 87 professeurs. Ces chiffres sont à comparer avec l'effectif total français, une école aux moyens limités, pourvue d'une station de recherches forestière "fantomatique" et présentant à cette même époque moins de dix chercheurs et assistants.

Les premiers théoriciens forestiers français, Bernard LORENTZ et Adolphe PARADE, avaient suivi une formation initiale en Allemagne, et ils étaient donc ouvertement pro-germaniques. Ce dernier, PARADE, considérait d'ailleurs que la sylviculture moderne découlait de l'heureuse combinaison des deux grandes écoles de pensée allemande et française⁴. De 1830 à 1839, les bonnes relations entretenues avec les forestiers allemands permirent à l'Ecole forestière d'organiser de nombreuses excursions outre-Rhin, dans le Palatinat et le pays de

² Un texte réglementaire de 1880 ne prévoyait un recrutement extérieur que pour les professeurs d'Allemand et d'Art militaire.

³ "Ces exemples resteront-ils stériles pour la France alors que sur toutes les autres branches de connaissances nous tenons dans le monde la tête de la colonne, sera-ce pour la sylviculture seulement que nous resterons en arrière ? Il est temps d'aviser.", L.C.M. : "Des causes auxquelles sont dus les progrès de la sylviculture en Allemagne. Les écoles, les sociétés forestières et les congrès." *Annales forestières* 111, août 1844, pp. 517-546 (p. 518).

⁴ "(...) des deux grandes théories dont s'occupe l'art de l'aménagement — l'exploitabilité et le rapport soutenu — la première a pris naissance et s'est développée d'abord en France, tandis que la deuxième est d'origine toute allemande ; de même que, dans la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies, les éclaircies sont françaises et les coupes de régénération ont été inventées en Allemagne.", Adolphe PARADE : "Notice historique sur l'art des aménagements.", introduction de la réédition de l'ouvrage de Bernard LORENTZ, *Cours élémentaire de culture des bois*, troisième édition, Imprimerie Grimblot et veuve Raybois, Nancy, 1855, 653 p. (p. XXIII).

Bade. Elles se limitèrent ensuite à l'Alsace et aux Vosges, puis à ces seules dernières, une fois perdues les forêts alsaciennes et lorraines si chères à l'École de Nancy.

Aussi, jusqu'au conflit de 1870, l'enseignement forestier français s'affichait ouvertement germanophile ; pour exemple, cet extrait d'un article datant de 1864 :

*"Depuis 40 ans, nous n'avons fait autre chose en France qu'appliquer les méthodes que nous avons empruntées à l'Allemagne. Loin de répudier l'exemple de nos voisins d'outre-Rhin, nous n'avons cessé d'en proclamer les mérites ; et le seul sentiment qui anime les forestiers à l'égard de leurs confrères d'Allemagne est celui d'une cordiale émulation."*⁵

L'année terrible occasionnait une première rupture dans les relations forestières entre les deux pays voisins. Les forestiers français allèrent même jusqu'à expliquer la supériorité allemande lors de ce conflit par l'amour que portait ce peuple à ses forêts...

Néanmoins, malgré la germanophobie désormais omniprésente en cette fin du XIX^{ème} siècle, Gustave HUFFEL entretenait d'excellentes relations avec ses collègues allemands et autrichiens. Les enseignants français étaient régulièrement invités à des colloques scientifiques, mais des ordres venant du Ministère de l'Agriculture les empêchaient le plus souvent d'y participer. Puis se déclenchait le premier conflit mondial et ses tristes conséquences⁶. Les relations entre ces deux grands pays forestiers s'améliorèrent ensuite lentement à partir de 1935, avant que la Seconde Guerre mondiale ne vienne les réduire à néant pour la troisième fois consécutive⁷.

Comme le soulignaient très honnêtement quelques forestiers durant l'entre-deux-guerres, les ouvrages allemands restaient peu étudiés en France, du fait des nombreux préjugés nourris à l'encontre de tout ce qui était germanique⁸. Il faut aussi noter que les forestiers allemands ignoraient de même les travaux français. Cependant, une certaine condescendance vis-à-vis de la sylviculture allemande, alimentée en fait par la méconnaissance des réalisations d'outre-Rhin, s'est durablement ancrée dans les esprits, à tel point que lors de mon passage à l'École forestière des Barres, près de 70 ans après l'épilogue du premier conflit mondial, j'avais cru comprendre que les pratiques aménagistes allemandes étaient inférieures aux enseignements français...

⁵ Commentaire de la *Revue des Eaux et Forêts* lors du décès de Parade, cité par Jean PARDÉ : "Les relations forestières franco-allemandes au XIX^e siècle.", *Revue forestière française*, n^o spécial *Éléments d'histoire forestière*, 1977, pp. 145-149 (p. 147).

⁶ Comme l'ensemble de la presse française, la *Revue des Eaux et Forêts* publia des articles de pure propagande : "Les Allemands sont restés des hommes des bois et des marais, cantonnés dans leurs gaus, attachés à des coutumes ancestrales, conservant intactes la férocité et la cruauté des premiers âges. Qui pourrait en douter en voyant les procédés de dévastation systématique et de frénésie brutale qui sont appliqués avec une rigueur toute scientifique par les chefs comme par les plus humbles soldats ? Pillages, assassinats, massacres de femmes sans défense et d'enfants innocents, destruction de monuments et d'habitations privées, ce ne sont que des réminiscences de l'antique barbarie sous le voile de la Kultur. Au milieu des ruines accumulées, celle-ci promène sous un ciel chargé de clartés sanglantes sa torche incendiaire, attirant sur le nom allemand l'exécration universelle.", Paul BUFFAULT, "La forêt et la Kultur.", *Revue des Eaux et Forêts*, juillet 1915, p. 663.

⁷ "Ainsi, à l'occasion de l'Exposition internationale des Arts et Techniques, à l'occasion du congrès du Deutscher Forstverein tenu à Fribourg (août-septembre 1937), les échanges forestiers avec nos voisins de l'Est, limités jusqu'à présent à quelques visites personnelles et individuelles, se sont développés cette année sous une forme beaucoup plus large. Nous souhaitons que ces réceptions, que ces études en commun sur le terrain prennent, dans l'avenir, un plus grand développement et une plus grande fréquence en vue d'une discussion plus approfondie des nombreux problèmes techniques qui se posent dans les deux pays, et peut-être aussi d'une meilleure compréhension mutuelle entre les hommes ayant au fond les mêmes préoccupations : le culte de l'arbre, l'avenir des forêts soumises à leur gestion.", Auguste OUDIN, "Voyages d'études de forestiers allemands en France." *Revue des Eaux et Forêts*, mars 1938, pp. 230-239 (p. 239).

⁸ "Pour des raisons de sentiment, les revues et les ouvrages écrits en langue allemande ne sont plus guère lus en France. Il en résulte que nous ne sommes plus suffisamment au courant de ce qui est publié dans l'Europe centrale.", Léon PARDÉ, *Revue des Eaux et Forêts*, extrait d'une rubrique bibliographique, février 1924, p. 83.

III. UNE ÉVOLUTION NOTABLE DES PRATIQUES FORESTIÈRES

En troisième lieu, la grande guerre provoqua indirectement de profonds bouleversements quant à ces pratiques forestières. Pour illustrer cette affirmation, je ne présenterai rapidement que deux points particuliers parmi bien d'autres :

- * l'évolution quant à l'utilisation des essences exotiques ;
- * un nouvel intérêt pour les peuplements forestiers des colonies françaises.

A. Le problème des essences forestières exotiques

La période de grande prospérité économique que connut l'Europe occidentale au début du XIX^e siècle a coïncidé avec d'importants efforts d'introductions en espèces forestières exotiques. En France, cette période est marquée principalement par une forte augmentation du nombre des plantations d'agrément, en cèdres, chênes rouges d'Amérique, pins Weymouth, ailanthes. Ces introductions se poursuivirent tout au long du XIX^e de façon anarchique, sans aucune coordination de la part du Corps forestier français. L'initiative était laissée à quelques propriétaires passionnés qui constituèrent les premières plantations comparatives en matière d'essences exotiques. L'exemple le plus célèbre est l'arboretum des Barres (à Nogent-sur-Vernisson) mis en place à partir de 1821 par Philippe-André de VILMORIN.

A ces créations de collections privées d'essences forestières exotiques viendront s'ajouter une multitude d'introductions réalisées par des propriétaires privés, mais aussi par les autorités coloniales des possessions françaises nord-africaines. On peut ainsi citer le *jardin public d'essai et d'expérience* de Tunis, datant du début des années 1890 et regroupant sur 30 hectares de très nombreux essais, tant agricoles — essais de céréales indigènes et européennes, de plantes fourragères, plantations comparatives d'oliviers, d'arbres fruitiers, de cépages, etc. — que forestiers : de nombreuses variétés d'eucalyptus et d'acacias y étaient testées, de même que de nouvelles essences "exotiques" importées d'Europe, d'Amérique ou du Japon. Les essences retenues étaient ensuite multipliées et vendues aux colons à un prix modéré.

Finalement, seuls le pin noir d'Autriche et le robinier (à une moindre mesure le pin Weymouth et l'eucalyptus) prirent une place significative dans les reboisements forestiers français du XIX^e siècle, alors que de nombreuses expéditions en Amérique du Nord et au Japon avaient considérablement étendu le panel des exotiques susceptibles d'être introduits en forêt.

En fait, de très nombreux forestiers, notamment de l'Etat, se sont opposés catégoriquement à l'introduction de ces exotiques. Les raisons de ce rejet sont à notre avis multiples :

- après les désastres de 1870, les forestiers français affichèrent une hostilité déclarée envers toute théorie ou technique sylvicole originaire d'outre-Rhin (cf. ci-dessus) ; or, c'est justement en Allemagne que se multipliaient les essais visant à introduire massivement de nouvelles essences de reboisement. En 1881, un plan de culture élaboré par l'Oberförster DANCKELMANN développait les essais en Prusse, principalement à Eberswalde, célèbre station de recherche située à une cinquantaine de kilomètres au nord de Berlin et couvrant plus de 80 hectares. Ces expérimentations, débutées avec des exotiques américains, puis japonais, se poursuivirent ensuite dans tout l'empire de sorte que les Français retrouvèrent en 1918 de nombreux peuplements de ce type dans les forêts alsaciennes et lorraines⁹.

En France, cet essor formidable de la recherche forestière allemande allait être gravement mésestimé. En fait, l'indigence des moyens financiers alloués à la recherche forestière française rendait impossible la mise en place d'un tel programme d'étude. Aussi, fit-on appel au "génie national" pour contrebalancer cette débauche matérielle :

"Quoi donc ! Allez-vous proposer en France d'imiter ce qui s'est fait en Allemagne, de dépenser des sommes énormes pour introduire à grands frais quantité d'espèces nouvelles dont un tout petit nombre seulement se montrera susceptible de prospérer ? (...) Que non pas ! Je sais d'expérience toute la modération que l'Etat et les Particuliers sont actuellement tenus d'apporter à leurs projets d'améliorations forestières. Je n'ai pas

⁹ En 1900, ces essais allemands représentaient 640 hectares, répartis entre 70 essences, chaque essence couvrant une surface minimale de 5 hectares. Un mouvement identique se développait en Autriche-Hongrie, sous l'impulsion de la Station de Recherches forestières de Mariabrunn.

oublié qu'à l'Ecole de Nancy nous nous gaussions un peu des tentatives d'introductions d'espèces très diverses de nature et d'origine que les maîtres allemands multipliaient à grands frais et sur le type colossal, pour aboutir à un résultat qui, économiquement, n'était certes pas payant. Et précisément pour cela, je pense que, dans notre douce et belle France, nous pouvons obtenir à beaucoup moins de frais des résultats plus lents mais plus sûrs."¹⁰.

- la seconde raison du rejet français des exotiques est beaucoup plus "théorique". Les exotiques implantés en forêt connaissent généralement de grandes difficultés de végétation et ils sont tributaires de nombreuses opérations sylvicoles (protections et dégagements des semis ou des plants, dépressages et éclaircies, etc.). De plus, leur première installation est obligatoirement liée à la réalisation de plantations ou de semis dits *artificiels*, car non issus des régénérations naturelles (semis ou plants) du peuplement forestier précédent. Or, toutes ces pratiques étaient en totale contradiction avec la philosophie de la sylviculture officielle du XIXe siècle.

Une des bases fondamentales des méthodes françaises de culture des bois était alors la régénération naturelle des peuplements indigènes, et ce sur la presque totalité du domaine forestier public ; le forestier était tenu d'accepter la forêt telle qu'elle se présentait, favorisant les essences les plus intéressantes "*en imitant la nature tout en hâtant son oeuvre*"¹¹. Aussi, cette conception officielle limitait singulièrement l'emploi des exotiques, de même qu'elle freinait les recherches consacrées aux hybrides ou aux variétés d'élites obtenues par sélection génétique.

Il est vrai que ce rejet des peuplements forestiers non issus de régénérations naturelles n'apparaît pas dans les ouvrages "phares" de la sylviculture française ; néanmoins nous l'avons retrouvé clairement exposé dans une publication tardive (1901) d'un partisan "modéré" des essences exotiques, Antoine JOLYET : "*En France, on se montre plus timide, et cela tient en grande partie à notre prédilection — si justifiée d'ailleurs — pour la régénération naturelle des forêts.*"¹²

- en outre, la méconnaissance des comportements de la plupart des exotiques (notamment vis-à-vis des maladies) et le peu d'expériences leur étant consacrées constituaient aussi un frein important pour les nouvelles introductions. Certains désastres résultant d'introductions malheureuses d'essences exotiques en dépit du bon sens (sur des terrains marécageux, en altitude pour des essences de plaine, etc.) jetèrent un discrédit durable sur l'ensemble des exotiques.

De plus, sur le plan de la qualité technologique des bois exotiques, le professeur MATHIEU avait décrété en 1865 que les essences indigènes, frênes, chênes, ormes, etc., fournissaient les meilleures qualités de bois (et qu'on n'avait donc aucun intérêt à développer l'introduction d'essences exotiques). Cette idée ne sera timidement combattue que bien plus tard, au tournant du siècle, notamment par Ernest GUINIER : "*Quelle que soit l'autorité qui s'attache aux appréciations de Mathieu, d'ordinaire si pondérées et si sûres, je ne puis m'abstenir de dire ici qu'il fait fausse route (...) Est-il vraiment impossible de supposer qu'on n'en trouve pas de supérieurs parmi les exotiques ?*"¹³ Et l'auteur de citer le noyer noir d'Amérique, le tulipier de Virginie, le bouleau merisier (*Betula lenta*), essences exotiques demandées pour des usages nobles.

¹⁰ L'auteur propose en fait de récolter dans les très nombreux parcs d'agrément de notre pays, les régénérations naturelles des essences exotiques de reboisement qui y ont été introduites au cours des siècles. Nous devons cependant signaler que ce n'est pas avec une telle technique que la recherche forestière française pouvait faire de grands progrès quant à la détermination des meilleures provenances à développer : "Cyprès de Lawson, château de Vervaine, Bagnoles-sur-l'Ome...", C.G. AUBERT, "Reconstitution forestière", *Revue des Eaux et Forêts*, janvier 1923, pp. 1-15 (p. 2).

¹¹ Célèbre précepte de DRALET (conservateur toulousain du début du XIXe siècle) repris ensuite par Adolphe PARADE.

¹² A. JOLYET, "Introduction dans les cultures forestières d'espèces étrangères à la région.", extrait du *Compte rendu du congrès des sociétés savantes* de 1901, Paris, Imprimerie nationale, 1901, 11 pages (p. 9).

¹³ E. GUINIER, "Essences exotiques", *Revue des Eaux et Forêts*, décembre 1901, pp. 273-287 (p. 276), citant MATHIEU, *Le reboisement et le rayonnement des Alpes*, Paris, 1865.

A travers ces quelques exemples, il apparaît clairement que la sylviculture officielle française du XIXe siècle était plus que réticente envers les essences forestières exotiques. Cette opposition française restait très forte jusqu'à la veille de la première Guerre mondiale, les manuels se contentant de recommander les arbres exotiques uniquement dans le cadre de plantations limitées, "(...) par petites places d'essai dans les forêts ou à la lisière des bois, ainsi que dans les petits parcs d'essences variées que certaines communes commencent à créer autour des pépinières de leur société scolaire."¹⁴ Mais la peur d'un manque de bois et l'augmentation importante de son prix au lendemain de la première Guerre mondiale, les importations massives de bois exotiques durant cette dernière et la nécessité de reconstituer rapidement les forêts récemment dévastées lancèrent durablement les reboisements en résineux, mais aussi en feuillus exotiques, peupliers, chêne rouge d'Amérique, robinier faux-acacia, noyer noir d'Amérique, etc.

B. Un nouvel intérêt pour notre domaine forestier colonial

A la fin de la grande phase d'expansion coloniale française (vers 1905), les forêts nouvellement soumises couvraient une énorme superficie, estimée à 90 millions d'hectares¹⁵, dont 57 millions localisés dans les possessions africaines, à savoir 12 pour la Côte d'Ivoire, 30 pour le Gabon, 15 pour le Cameroun¹⁶. L'impact de cet immense domaine forestier sur le marché des bois de la Métropole est resté en fait très faible jusqu'à la première Guerre mondiale ; ce conflit provoqua une augmentation très importante des besoins en bois durant les 5 années de guerre (de même qu'après l'armistice) pour la reconstruction des zones ravagées. Comme nous l'avons déjà précisé, les forêts de la Métropole avaient été très fortement mises à contribution pour assurer non seulement le ravitaillement des troupes alliées mais aussi allemandes. Après guerre, les importations de bois étrangers se développèrent fortement, d'où l'idée avancée par certains forestiers et hommes politiques de combler le déficit existant par l'importation massive de bois issus des colonies¹⁷.

Dès le début du siècle, certains auteurs avaient avancé des chiffres de production théorique fantasmagoriques, aussitôt dénoncés par les forestiers¹⁸. Néanmoins, les gouvernements successifs de l'entre-deux-guerres fixèrent constamment des objectifs de production hors de proportion avec la réalité du terrain ; ainsi, aux lendemains de la Grande Guerre, les forêts coloniales auraient dû théoriquement fournir annuellement 8 millions de mètres cubes à la Métropole, soit un cubage énorme qui fut très loin d'être atteint, et ce pour plusieurs raisons :

- les peuplements africains comportent plusieurs étages de végétation ; les grands arbres, souvent plus de 40 mètres de haut, soit les essences recherchées (Acajou, Iroho, Tiama, Bossé, Makoré, Bahia, Oboto), sont disséminés dans les ensembles forestiers, dominant un étage principal formé par des arbres de 20 à 30 mètres et un étage inférieur comprenant des essences secondaires, elles-mêmes enchevêtrées et envahies de ronces. En fait, la forêt équatoriale est pauvre en matériaux commercialisables, à tel point que selon un forestier du nom de LAVAUDEN, il fallait en ces mêmes lieux y "chasser l'arbre".

En 1935, de retour d'une mission au Gabon, l'inspecteur L. DUPLAQUET avouait avoir été très déçu de la richesse des peuplements forestiers

"On reste quelque peu rêveur lorsqu'on s'aperçoit qu'une moyenne de 1 à 2 pieds d'Okoumé à l'hectare est considérée comme une densité satisfaisante. On est en droit

¹⁴ A. FRON, "Economie sylvo-pastorale - forêts, pâturages et prés-bois.", *Encyclopédie des connaissances agricoles*, Paris, Hachette, deuxième édition, 1942, 210 pages (p. 1).

¹⁵ Il faut rapprocher ce chiffre des 4 millions d'hectares du domaine public métropolitain.

¹⁶ Léon PARDÉ, "Commentaires bibliographiques du livre de l'inspecteur des Eaux et Forêts A. BERTIN, *Mission forestière coloniale*", *Revue des Eaux et Forêts*, mars 1920, pp. 72-75 (p. 74).

¹⁷ "Il importe que l'Etat prenne l'initiative de lancer ces bois sur le marché français et qu'on s'occupe, dès maintenant (1920), de remédier à la crise fatale du bois, afin de rattraper le temps perdu, car jusqu'à présent nous n'avons pas agi suffisamment.", A. BERTIN, *Mission forestière coloniale*, cité par Léon PARDÉ, *ibid.*, p. 73.

¹⁸ "Le commandant GROS, chargé d'une importante mission en Afrique, évalue la superficie boisée de notre colonie de Côte d'Ivoire à six millions d'hectares. Il pense qu'il existe sur pied 300 millions de mètres cubes d'une valeur de 18 milliards de francs (...) Cette estimation est à mon sens ultra-optimiste.", R. G. D., "L'avenir des forêts dans nos colonies.", *Revue des Eaux et Forêts*, septembre 1911, pp. 543-544 (p. 543).

d'éprouver une certaine inquiétude, surtout si l'on tient compte des dégâts causés par les indigènes."¹⁹.

L'exploitation forestière coloniale y était donc des plus difficiles, conjuguée à des conditions de vie très contraignantes (climat, maladies, parasitisme, etc.). La collecte des bois demeurait limitée aux régions situées à proximité des voies d'évacuation, chemins de fer, lagunes ou rivières. Si les bois précieux pouvaient en raison de leurs prix élevés être coupés assez loin dans l'intérieur, pour les bois communs, destinés à la charpente (Gougué, Tali) et connaissant alors une forte demande, la zone exploitable se trouvait beaucoup moins étendue. De même, les chantiers manquaient de main d'oeuvre (agents techniques qualifiés issus de la Métropole mais aussi manoeuvres indigènes), ainsi que de moyens mécaniques, de débardeurs, de convoyeurs de radeaux, etc.

- de plus, les exploitants coloniaux n'étaient guère organisés et ne pouvaient proposer de sciages normalisés ; aussi, leurs productions restaient-elles mal connues en France, souffrant de cette inorganisation des débouchés. Des droits de douane importants frappaient les bois des colonies françaises à leur entrée dans la Métropole, ce qui diminuait leur compétitivité par rapport aux essences indigènes. Aussi, au début des années 20, près des deux tiers des grumes et sciages coloniaux étaient exportés directement vers des pays étrangers²⁰. Quant à l'Etat français, paradoxalement, il ne soutenait guère les productions forestières coloniales.²¹.

Aussi, après s'être fixé comme objectif des exportations annuelles de bois coloniaux de près de 8 millions de tonnes, les autorités françaises déchantèrent rapidement : en 1935, la production coloniale exportée ne représentait que 540 000 tonnes, auxquelles il fallait soustraire quelque 400 000 tonnes importées, soit un modeste excédent de 140 000 tonnes. On peut comparer ce dernier chiffre au déficit d'alors de la France, soit 4,6 millions de tonnes, l'équivalent de plus de 2 milliards de francs (1930). Quant aux 57 millions d'hectares boisés du domaine équatorial, seuls 15 millions étaient désormais jugés exploitables.

Un certain MENIAUD proposa même de concentrer les investissements sur une superficie restreinte, 200 000 hectares, afin "*d'assurer la pérennité de la production actuelle*". Ce programme de 16 millions de francs, comprenant les travaux de mise en réserve, d'enrichissement et d'aménagement, devait être couvert par une souscription publique. Aucune suite ne sera cependant donnée à ce projet.

CONCLUSION

La première Guerre mondiale a donc profondément pesé sur l'évolution de la science forestière française. Ses éléments les plus jeunes et les plus dynamiques allaient être en grande partie décimés par les combats. Ainsi, aux lendemains du conflit, le corps forestier français ne présentait plus que 540 cadres supérieurs, alors qu'ils étaient près de 700 au début du XXe siècle. Or, le domaine forestier français venait de s'agrandir avec la réincorporation des forêts d'Alsace-Lorraine. Il en découla un surplus de travail et, en quelque sorte, un repli des officiers

¹⁹ L. DUPLAQUET, "Une tournée forestière au Gabon.", *Revue des Eaux et Forêts*, mars 1936, pp. 198-211 et avril 1936, pp. 294-307 (p. 305).

²⁰ Ainsi, en 1924, sur les 144 000 tonnes exportées de Côte d'Ivoire, 55 200 sont parties pour les Etats-Unis - l'Angleterre, 18 700 - la Belgique, 4 400 - l'Allemagne, 4 300 - l'Italie, 3 800 - la France et ses colonies n'en recevant que 58 000 tonnes. Chiffres issus du journal *La Journée industrielle* du 24 septembre 1925, cités dans un article intitulé "La prospérité de la Côte d'Ivoire", paru dans le *Bulletin mensuel de l'Association des officiers des Eaux et Forêts*, Compiègne, septembre 1925, pp. 54-56 (p. 55).

²¹ "Nos colonies sont très riches en poteaux télégraphiques, malheureusement l'Etat fait preuve, à cet égard, d'une incurie extraordinaire. Nous avons offert à l'Etat de lui faire cadeau gratuitement de poteaux en palétuvier pour faire des essais, il n'a pas même voulu les essayer.", PRAL, cité dans *Compte rendu des travaux du Congrès forestier international* tenu à Paris du 16 au 20 juin 1913. Publication du *Touring-Club de France*, Paris, 1913, 960 pages (p. 479).

des Eaux et Forêts sur leur corporation, alors que jusqu'à la Grande Guerre ils participaient très activement à un grand nombre de sociétés savantes²².

De plus, l'utilisation possible d'essences exotiques pour la création de forêts artificielles provoqua un bouleversement philosophique au sein de la sylviculture française ; tant qu'il ne s'agissait que d'exploiter les peuplements déjà existants, les forestiers se contentaient de ce que la nature leur proposait. Le problème est devenu tout autre lorsque de nouveaux peuplements furent créés de toute pièce, et ce dans un objectif de production. Il n'était donc plus possible de reproduire les erreurs du passé, comme planter ou semer "du pin sylvestre" ou "de l'épicéa" sans connaître les provenances des graines et l'appartenance originelle des semenciers à une des nombreuses races existantes²³.

La question des exotiques a donc engagé la sylviculture française et sa recherche forestière vers des domaines scientifiques qu'elle ne dominait pas et dans lesquels elle présentait un retard conséquent par rapport à ses collègues européens. Il en résulta enfin le vrai démarrage de la recherche forestière française, limité jusqu'à 1914 à un seul laboratoire totalement dépourvu en moyens humains et financiers²⁴.

Pour finir, il nous apparaît qu'il se produisit aussi à une cassure durable du faible lien unissant encore, malgré les tensions diplomatiques, les chercheurs forestiers des deux grands pays forestiers européens, la France et l'Allemagne. Les conséquences de ce rejet mutuel sont cependant très difficiles à définir. On constate néanmoins une évolution diamétralement opposée des conceptions aménagistes des deux voisins, avec une sylviculture "classique" (à base de traitements réguliers) côté français, et une sylviculture qui se veut "plus proche de la nature", outre-Rhin (peuplements irréguliers) ; d'où les incompréhensions actuelles entre les partisans de ces deux courants aménagistes et les polémiques qui fleurissent sur le sujet dans la presse spécialisée, depuis environ une dizaine d'années.

²² Le *Touring Club de France*, le *Club Alpin français*, la *Société Gay-Lussac*, la société *Le Chêne*, la *Loire navigable*, le *Sud-Ouest navigable*, l'*Association centrale pour l'aménagement des montagnes*, etc.

²³ En comparaison, c'est comme si un agriculteur semait du maïs sans savoir si les graines correspondent à du maïs doux, à du maïs ensilage ou encore à du maïs grain destiné à la consommation animale...

²⁴ Pour plus d'amples développements, on peut se référer à ma thèse de géographie : *Aménagement forestier et enjeux scientifiques en France, de 1820 à 1940*, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau, janvier 1996, 601 pages dont 47 illustrations.